



MONTPELLIER 2020

La lettre de « Sursaut »

Janvier 2014, n°10

Bonne année 2014 !

2014 sera l'année de deux échéances électorales majeures concernant notre ville et l'Europe. Elle sera une année politique charnière majeure.

La première échéance engage l'avenir de Montpellier et de sa communauté urbaine, agglomération aujourd'hui, métropole demain. Une grande équipe municipale est celle qui sait à la fois veiller sur le quotidien de la vie des citoyens tout en sachant se projeter dans les décennies à venir. Le Montpellier de 2040 se prépare aujourd'hui.

« Je ne prédis pas l'avenir, je le travaille » Ainsi s'exprimait Lucien Bonnafé, un des grands psychiatres du siècle dernier, également résistant, militant communiste et poète surréaliste. Contre tous les prophètes de malheurs ou les marchands d'illusions, conservons en mémoire cette mise en garde et œuvrons, nous aussi, à travailler l'avenir.

Notre association s'est attelée depuis bientôt 3 ans à cette ambition d'être acteur sur la scène locale et de mener à bien un travail de réflexion sur notre avenir. Nous avons choisi de nous appeler « Montpellier 2020 » : le chiffre désigne un horizon premier et non un terme ou une échéance. « 2020 » ne constitue pas une fin en soi, pas plus que « Montpellier » les remparts de notre réflexion. La France, l'Europe doivent également mobiliser nos esprits et nos actes. Sacrifier la deuxième échéance électorale, européenne, serait une faute. C'est pour cela que Montpellier 2020 ouvrira, en 2014, ses soirées « Controverses » à l'Europe en espérant accueillir, notamment, Daniel Cohn-Bendit.

Il est impossible, avant de terminer, de ne pas évoquer le troisième élément du triptyque qui borde et fabrique la vie de notre pays : la Région. Elle constituera, à coup sûr, un des piliers du réaménagement en cours de notre territoire national où vont se dessiner d'autres contours à partir de nos habituels repères communaux, départementaux et régionaux. Toute dynamique métropolitaine ne peut que s'inscrire dans le mouvement plus global de réforme de la gouvernance des territoires.

Là encore sachons être acteurs et force de propositions. Dans « Sursaut 2 » nous avons déjà insisté sur la nécessaire complémentarité qui doit lier l'action des responsables des diverses collectivités

territoriales. La mise en place de la réforme des rythmes scolaires en est un exemple direct comme le témoigne la « Lettre » que nous reproduisons ci-dessous. Ce sera également à coup sûr un des éléments clefs de notre controverse lors de la soirée avec Patrice Canayer.

Bonne année 2014 à tous Montpelliérains et Montpelliéraines et aux fidèles amis de « Montpellier 2020 » !

Bonne chance à l'équipe qu'a su regrouper Jean Pierre Moure pour prolonger les trajectoires qui donneront sens au Montpellier de demain, à son projet de ville et à ses territoires de vie !

Quant à nous, nous espérons vous rencontrer toujours plus nombreux dans nos soirées « Controverses » et vous compter parmi nos membres actifs : nous avons besoin de vous tous.

Ci-après vous pourrez prendre connaissance de notre calendrier d'activités pour ce mois de Janvier.

Montpellier 2020

Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Jean Pierre FAYE



Photo extraite du site de la ville de Montpellier (montpellier.fr)

Jean Pierre Faye, architecte de formation, est engagé depuis longtemps dans la réflexion et l'action autour de la question du sport que ce soit au CNFPT, à l'Agglo ou même au comité national olympique et dans ses responsabilités au MANUC. Il nous a autorisés à reproduire la lettre ouverte qu'il a publiée dans la revue « SPORTMAG » de décembre 2013 (n° 61). Elle a été adressée au Ministre de l'Education Nationale par l'association « Sportculture 2020 » qui regroupe des responsables du secteur culturel, du mouvement sportif, du secteur éducatif, du monde associatif, des professionnels de la santé, des aménageurs ... Elle a pour objet de créer une synergie entre ces différentes entités au service du citoyen en général et des jeunes en particulier.

Ce document est une contribution utile à la réflexion que nous devons mener tous ensemble pour comprendre et expliquer les turbulences que crée la réforme des rythmes scolaires. Jugée indispensable par tous (ou presque tous), elle est en même temps malmenée par les critiques d'un très grand nombre. Il est urgent pourtant de savoir affronter les questions qu'elle pose. L'un des plus grandes est celle qui rythme cette Lettre : créer une véritable dynamique transversale entre les trois pôles du triptyque « éducation-sport-culture ». Pour cela, les collectivités territoriales ont une fonction centrale sans pour autant que cela serve de prétexte de désengagement de l'Etat.

« Accorder la priorité à la jeunesse, ce n'est pas seulement s'adresser à une catégorie de population, c'est se donner pour objectif de surmonter cette crise de l'avenir et donc de travailler pour la nation toute entière ».

En affirmant cela dans votre ouvrage « Refondons l'école » vous positionnez fort justement l'enfant comme la personne la plus importante de la société. La plus importante car elle est le premier maillon d'une chaîne qui doit amener chaque citoyen à participer à la construction du nouvel « art de vie » que les générations futures attendent et pour lequel nous devons nous mobiliser. Le contrat que vous

envisagez de passer « entre la nation et son école » définit un cadre à l'intérieur duquel vous souhaitez la participation des Français, « de tous les Français ». Or, cette participation ne sera possible qu'à condition que chaque citoyen se sente partie prenante dans sa mise en œuvre ; ce qu'atteste votre déclaration : « lorsque l'on veut transformer l'école, on ne peut se contenter d'une action en vase clos, au sein et au sein seulement, de l'institution scolaire ».

Cette participation, ce sont les collectivités territoriales qui sont les plus à même de la construire en s'appuyant sur les actions qu'elles suscitent, qu'elles organisent, qu'elles fédèrent, tant au niveau culturel qu'au niveau sportif.

Positionnées en articulation du triptyque « éducation-sport-culture », les collectivités territoriales ne peuvent plus être seulement des faire-valoir sportifs et culturels aux côtés de l'éducation, elles sont les garanties de ce triptyque gagnant qui est la condition de la réussite du redressement que vous souhaitez. Elles sont aujourd'hui les mieux placées pour reconnaître, recenser et répertorier sur leurs territoires les complémentarités de l'école qui intègrent de façon efficiente le périscolaire, la culture et le sport de proximité.

Lorsque vous indiquez qu'en complément du savoir les élèves doivent acquérir « le partage, l'ouverture, l'émulation, le respect, la précision », la réponse passe par le triptyque « éducation-sport-culture » mis en œuvre par les collectivités territoriales.

Lorsque vous indiquez que « les élèves manifestent un manque de confiance en eux et une peur de l'échec qui contrarient leur réussite », la réponse passe par le triptyque « éducation-sport-culture » mis en œuvre par les collectivités territoriales.

Lorsque vous indiquez qu'il faut « stimuler le développement sensoriel, social, moteur et cognitif » des enfants, la réponse passe par le triptyque « éducation-sport-culture » mis en œuvre par les collectivités territoriales.

Lorsque vous indiquez qu'il faut développer chez l'enfant « l'éveil, l'estime de soi, la curiosité, l'expression orale, la découverte de la maîtrise de son corps », la réponse passe par le triptyque « éducation-sport-culture » mis en œuvre par les collectivités territoriales.



Les anneaux olympiques à Londres

Et l'Etat dans tout cela !!!

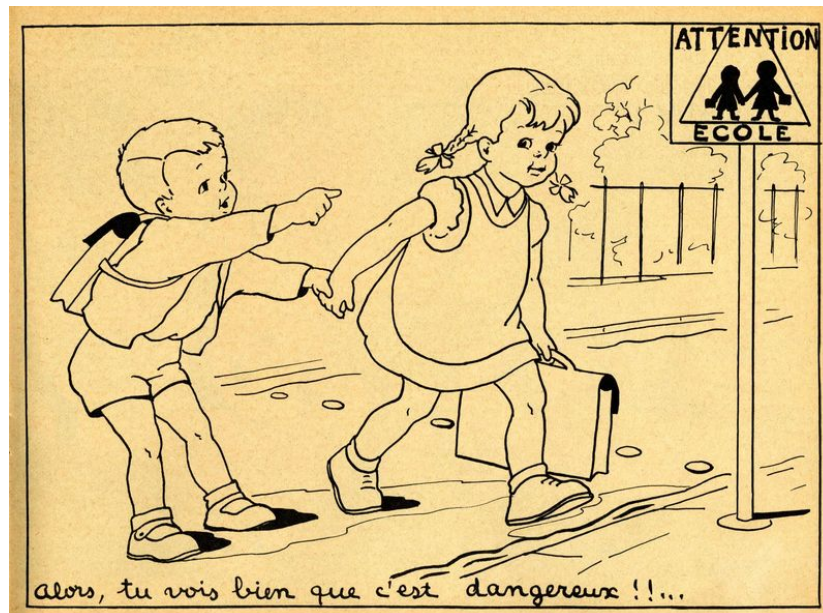
Certes, vous prévoyez un accompagnement financier sur une période donnée ; certes vous annoncez quelques mises à disposition de personnel ; mais si vous souhaitez, comme vous l'écrivez, « organiser de manière plus volontariste la mixité sociale et scolaire en coordination avec les collectivités locales, les politiques de la ville ... », il faut aller au-delà.

Comme l'avait esquissé votre illustre prédécesseur Jean Zay, ministre de l'Education Nationale et des Beaux-Arts en 1936, lorsqu'il avait demandé à Léo Lagrange, alors Secrétaire d'Etat aux loisirs et aux sports, de le rejoindre, vous avez aujourd'hui la possibilité de donner un élan encore plus fort à ce rapprochement entre le sport, la culture et l'éducation. La création d'une instance nationale de type délégation interministérielle valoriserait les actions mises en œuvre par les collectivités territoriales, en lien avec l'Education Nationale, qui relèveraient du déplacement de l'objet des pratiques sportives et culturelles vers le périscolaire. Une instance qui, comme vous le prévoyez pour le lien avec le monde

économique, prévoirait « mieux que nous ne le faisons aujourd'hui, les évolutions des métiers et des besoins » y compris avec en partenariat avec des organismes comme l'Agence du Service Civique ou le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Une instance qui valoriserait les mises en œuvre qui organisent au mieux les accompagnements d'une jeunesse vers un « nouvel » art de vie et qui, comme l'écrit Edgar Morin, « s'appuierait essentiellement sur tout ce qui ne peut être calculé ni mesuré : la joie, l'amour, la souffrance, la dignité ... ».

Tribune libre :

« L'Éducation populaire clé oubliée pour la sauvegarde de la démocratie et du civisme »



Coloriage de Jeanne LAGARDE « Bout'chou » 1966

Les tenants des improbables solutions à court terme ainsi que les sceptiques de l'éducation sous toutes ses formes peuvent s'abstenir de lire ce billet : il ne leur est pas destiné.

La longue dérive de l'incivisme, de l'intolérance et de leurs formes extrêmes, racisme et xénophobies multiples est loin d'être conjoncturelle mais résulte d'un long processus de retour, désormais « libéré », à l'expression primaire de pulsions nées de l'ignorance et de l'inculture. Elles constituent une forme d'obscurantisme moderne. L'affreux épisode de la « banane » en constitue une dramatique illustration.

Le fonds idéologique sociétal est désormais réduit au matérialisme et au consumérisme permanent, générant des besoins artificiels, souvent inutiles. Les services publics ainsi les associations d'intérêt général sont également appréhendées par nos compatriotes comme des supermarchés, en l'occurrence gratuits, à droit de tirage obligé : il s'agit de l'un des marqueurs les plus visibles de l'absence de conscience citoyenne, gravement dommageable à notre vie sociétale.

La « politique » se résume à la consommation de prestations financières, sans un minimum d'analyse économique, même sommaire. Il est vrai que des slogans comme « le changement, c'est maintenant » ont été de nature à éveiller le désir plus que la réflexion.

Le Hollande-bashing a supplanté sommairement le Sarkozy-bashing (je sacrifie sans doute à tort à cet anglicisme ambiant), ce qui est plus que réducteur en terme de réflexion démocratique de fond.

Le gouvernement a certes commis nombre d'indécisions et de maladresses à une période cependant extraordinairement difficile. Le creusement abyssal du déficit et la surfiscalité ont été d'abord le fait de l'exercice précédent : les critiques faciles, internes à la majorité, et même, un comble, au sein du

gouvernement, sont mortifères et donnent aux « citoyens » le plus mauvais exemple de déresponsabilisation qui soit.

L'intérêt général doit prévaloir sur les intérêts particuliers. C'est le principe cardinal de la démocratie. Il n'est de jour où de multiples expressions sectorielles, catégorielles, voire régionales, à bonnet rouge ou non, conservatrices au nom d'avantages acquis, ne développent des slogans ignorant totalement la situation générale, en crise profonde, d'un pays à redresser à partir de sacrifices partagés. Nous excluons évidemment de la sévérité de ce jugement, nos compatriotes réellement atteints par les affres de la pauvreté et du chômage. L'égoïsme catégoriel (« pas nous ! ») étranger à la nécessaire solidarité nationale, est très gravement coupable.

La démagogie, hélas porteuse, fait fi des déficits, à payer par d'autres (!) on ne sait comment, pour à nouveau ouvrir les vannes... L'égoïsme générationnel est sans doute pire que les autres : transmettre la charge accrue à nos enfants et petits enfants pour préserver le relatif confort de notre génération plutôt favorisée, issue des trente glorieuses : quelle indécence pitoyable !

Ces approches méritent en fait éducation. Accroître les sollicitations de l'Etat, tout en étant plus que rétif à payer l'impôt est totalement incohérent. C'est pourtant le langage tenu par nombre de nos compatriotes, hélas relayés ou inspirés par une certaine classe politique irresponsable et populiste.

Tous ces fondamentaux sont ignorés ou occultés. Faute d'une élucidation collective profonde, notre démocratie se dirige vers une anarchie fondée sur le seul marché, au détriment des plus faibles. Le pouvoir échappera directement ou indirectement au peuple qui déchantera après s'être, suicidairement, bien défoulé, faute d'avoir été formé à maîtriser les problématiques d'une réflexion citoyenne responsable.

Je ne vois pas d'autre moyen pour en sortir par le haut que de promouvoir à grande échelle une éducation citoyenne, seule de nature à nous épargner ce désastre et ce chaos.

Aujourd'hui dernière roue du carrosse, bien délabré, de l'Etat, l'Education populaire devrait être priorisée en tant qu'impératif de survie de notre démocratie.

Comme souvent hélas, la loupe est privilégiée au détriment de la longue vue.

Nous pourrions pourtant, à partir d'un sérieux effort à moyen terme, inverser la tendance. Les valeurs de la République (la 6ème ?) seraient ainsi restaurées et confortées.

Gérard Dorival